







Communiqué de presse Paris, le 20 mars 2018

## DEUXIEME SEMAINE DE L'EPARGNE SALARIALE : DU 26 AU 30 MARS 2018, L'AFG, L'AMF, L'IEFP, LA DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET LE TRESOR DONNENT RENDEZ-VOUS AUX EPARGNANTS-SALARIES ET AUX ENTREPRISES

La France est aujourd'hui leader en Europe pour l'épargne salariale avec plus de 10 millions de personnes, salariés et retraités représentant un encours de près de 131,5 milliards d'euros. En 2017, plus de 315.000 entreprises proposaient un PEE à leurs salariés, complété par un PERCO pour 212.000 d'entre elles. Pour répondre aux besoins d'information des salariés comme des entreprises en la matière, de nombreux acteurs se sont mobilisés pour créer en 2017 la Semaine de l'épargne salariale. Toujours animée par une volonté de pédagogie, cette initiative est renouvelée cette année et s'enrichit de nombreux événements. « Soyez acteurs de votre épargne salariale » : une invitation d'actualité, dans la perspective de la loi PACTE¹ et à l'heure où le gouvernement inscrit le sujet parmi ses priorités.

## Tout savoir sur l'épargne salariale

Une image positive, mais une connaissance encore limitée : telle est la leçon à tirer du sondage Kantar TNS² pour l'AMF sur l'épargne salariale. Pour 7 détenteurs sur 10, il s'agit d'un bon placement. Et pourtant, ce dispositif n'est pas totalement maîtrisé seule une petite majorité des détenteurs (54%) s'estime capable de choisir les placements au sein de son épargne salariale. Cela reflète plus généralement un besoin d'éducation financière des Français face à leur épargne.

- Faire comprendre les atouts de l'épargne salariale à toutes les parties prenantes (salariés et entreprises);
- Encourager les entreprises à mieux communiquer auprès de leurs salariés;
- Convaincre celles qui n'en disposent pas encore.



- Un site pédagogique pour tout comprendre
- Des événements dédiés, à destination de tous les publics
- Une adresse unique : www.epargnesalariale-france.fr

Tels sont les objectifs de cette initiative de Place, conduite pour la deuxième fois par une trentaine de partenaires et placée sous l'égide de l'AFG, l'AMF, l'IEFP, la Direction générale du Travail et le Trésor.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Enquête réalisée en janvier 2018 par Kantar TNS. 2010 personnes ont été interrogées en face à face, dont 55 % d'actifs. Elles étaient 135 à détenir un PEE (12,2 % des actifs), 82 un Perco (7,5 %) et 37 à détenir des actions de leur employeur (3,4 %).



« L'épargne salariale est un vecteur privilégié de l'épargne à long terme : il faut amplifier les efforts pédagogiques en la matière et à cet égard, saluons le fait que la Semaine de l'épargne salariale s'inscrive désormais comme un rendez-vous annuel », déclare Robert Ophèle, président de l'Autorité des marchés financiers.

« L'AFG est heureuse d'être partenaire de cette semaine qui est un bel exemple de promotion de l'éducation financière. L'épargne salariale est un dispositif gagnant/gagnant pour les salariés et les entreprises » complète Eric Pinon, Président de l'Association Française de la Gestion Financière (AFG).

## Les nouveautés 2018

Dans la continuité de la première édition, la Semaine de l'épargne salariale fédère autour d'un site unique de nombreux contenus (articles, vidéos, témoignages etc.) et événements et propose, cette année, de nouvelles fonctionnalités telles qu'un quiz, un glossaire ou encore des webinaires en partenariat avec Boursorama.



## Fédérations patronales, syndicales et associations partenaires de cette initiative de Place et opérateurs de l'épargne salariale

Les fédérations patronales et syndicales et les associations



















Les opérateurs de l'épargne salariale































